

Assemblée des délégués de Prométerre et de la FRV du 2 juin 2022 à Penthalaz

Propos du président

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués,

La météo de l'année passée, capricieuse et humide, a fortement réduit les rendements de bon nombre de récoltes. A cela s'est ajoutée l'augmentation des prix des agents de production engendrée par la crise du Covid. Ces événements ont fortement diminué les liquidités des exploitations agricoles ce début d'année. Les manquements sont estimés à 1 milliard de francs. Soit un tiers du revenu de la branche. A cela vient encore s'ajouter la guerre en Ukraine. En plus d'être une catastrophe humanitaire, elle engendre la raréfaction de nombreux intrants et en fait flamber leurs prix. Cela va de toute évidence bousculer toute la chaîne alimentaire européenne et africaine autant en termes de quantités que de prix. Les conditions météorologiques de 2022 n'augurent pas de bons rendements qui auraient pu compenser les pertes liées au conflit ; c'est malheureusement le contraire qui se produit avec les sécheresses précoces qui sévissent un peu partout dans le monde. Les récoltes seront au mieux dans la moyenne.

Dans ce contexte extraordinaire, le Conseil fédéral a publié le 14 avril les ordonnances en lien avec l'initiative parlementaire qui, au départ devait seulement concerner la réduction de 50% des risques liés aux produits phytosanitaires. A cela s'est ajouté, dans ces ordonnances, la réduction des pertes de fertilisants de 20 % et une obligation d'avoir 3,5% de surfaces de promotion de la biodiversité sur les terres assolées.

Ces décisions, en plus des autres contraintes, ont mis l'agriculture à genou.

Certes, la profession a été consultée. Mais elle s'est unanimement prononcée pour une réduction des pertes de fertilisants limitée à 10%. Elle s'est aussi farouchement opposée à cette nouvelle exigence de 3,5 % de SPB sur terres assolées. Le Conseil fédéral est passé outre les propositions du terrain ; dès lors, se pose la question de la pertinence d'une consultation si les revendications des plus directement concernés ne sont même pas écoutées. Nous avons démontré, durant la consultation, la complication pour les agriculteurs de réduire déjà de 10% les pertes de fertilisants autant au niveau technique qu'économique. Je ne vous dis pas l'impact du 20% ! S'agissant des SPB, nous avons demandé à être renseignés sur l'importance des surfaces de terres assolées converties en prairies extensives peu ou pas productives depuis l'introduction des paiements directs. Nous suspectons en effet que ces surfaces sont importantes ce qui constituerait un argument supplémentaire pour renoncer aux 3.5 % prévus. Nous n'avons pas encore de réponse. Ces décisions de notre gouvernement sont prises comme des affronts pour les métiers de la terre.

Le Conseil fédéral n'a pas pris en compte l'ensemble des efforts déjà fournis pour réduire les pertes de fertilisants de même que ce qui a déjà été réalisé en faveur de la biodiversité. Je rappelle que l'agriculture suisse cultive 145'000 hectares de céréales et réserve 180'000 hectares à la biodiversité. En décidant d'affaiblir notre approvisionnement, le Conseil fédéral semble ignorer qu'une guerre sévit aux portes de l'Europe. C'est d'autant moins compréhensible que l'ensemble des réserves

mondiales sont au plus bas. Etant donné tous ces paramètres, je doute que l'agriculture suisse puisse assurer le minimum vital à la population.

Nous n'allons pas en rester là et activerons tous les leviers politiques et démocratiques pour tenter de faire corriger ces décisions qui sapent le moral des agriculteurs. Il ne faut pas oublier qu'à ces décisions politiques s'ajoutent les dégâts de plus en plus nombreux occasionnés par la faune. Je pense aux corneilles qui prolifèrent sur une partie toujours plus grande du territoire, ainsi qu'à la colonisation de nos territoires par le loup, dont les attaques ont d'ores et déjà décimé certains troupeaux. L'anxiété des éleveurs face au risque de vivre ou revivre un carnage fait que certains d'entre eux renoncent, ou vont renoncer à détenir du bétail, ce qui est tout de même assez préoccupant.

Je voulais partager avec vous la réalité du terrain, sans ambages, et après cette première partie d'exposé pas très optimiste, je veux vous dire que tout n'est pas sombre et je tiens à vous féliciter pour votre engagement contre les deux initiatives phytos de l'an passé. Si, dans un premier temps, il a fallu vous motiver pour vous amener à raconter vos métiers et votre quotidien à la population, les contacts ont par la suite été extrêmement positifs. De part et d'autre, il s'est dégagé un besoin de se comprendre et c'est dans un respect mutuel que bon nombre de discussions ont été conduites de manière très constructive. Les résultats dans les urnes du 13 juin dernier, qui ont été bien au-delà de nos espérances, confirment que vous avez fait du tout bon travail. Félicitations à vous !

Ces contacts vont devenir récurrents et cette année déjà, il faudra remettre une compresse pour lutter contre l'initiative sur l'élevage intensif. A nouveau, il faudra raconter, expliquer nos pratiques à la population. Ce contact direct sera la clé de voûte pour, cette fois encore, obtenir la confiance de nos concitoyens dans les urnes.

Bien sûr que raconter nos métiers ne doit pas se faire seulement à l'occasion d'une votation. C'est la raison pour laquelle nous organisons plusieurs manifestations - circuits paysans, portes ouvertes ou des brunchs - qui se veulent informatives pour faire découvrir au public comment l'agriculture évolue, comment elle applique les nouvelles connaissances et comment elle diminue son impact sur l'écosystème tout en fournissant une nourriture variée et abondante. Une jeune agricultrice me disait que prendre du temps pour ce genre d'informations faisait désormais partie intégrante de son métier.

Avant de conclure, je demande à nos décideurs, à nos administrations et à toute la population de prendre le temps de la réflexion pour constater objectivement le chemin parcouru par l'agriculture dans le sens de la durabilité, par la réduction des intrants et des médicaments vétérinaires, par la mise en place de mesures qui favorisent la fertilité des sols et le bien-être animal, et par des pratiques visant à préserver la biodiversité et maîtriser les émissions de carbone. Bien sûr que tout n'est pas encore parfait et que tout n'est pas abouti, mais délivrer un message de reconnaissance pour le travail déjà accompli à une corporation qui certainement en fait déjà beaucoup permettrait de lui redonner de la considération et de l'espoir.

Je tiens également à adresser mes plus vifs remerciements à tous nos partenaires, à nos milieux politiques, aux services de l'État et aux institutions qui en dépendent, aux chambres d'agriculture, aux organisations agricoles romandes et nationales, aux banques et assurances partenaires, aux organisations des autres branches de l'économie et à celles qui représentent les consommateurs, pour nos nombreux échanges qui se déroulent dans un climat constructif et de respect mutuel. Au fil du temps, ces échanges portent des fruits très positifs pour l'agriculture.

Je vous remercie pour votre attention.

Claude Baehler

Lausanne, 2 juin 2022